

INGENIUM - MUSÉES DES SCIENCES ET DE
L'INNOVATION DU CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
(NON VÉRIFIÉ)

POUR LE TRIMESTRE AYANT PRIS FIN
LE 30 SEPTEMBRE 2020

Rapport de gestion

30 septembre 2020

Cette section du rapport financier trimestriel présente la discussion de la direction à propos du rendement financier de l'entreprise au cours du premier trimestre clos le 30 septembre 2020. Veuillez le lire en parallèle avec les états financiers trimestriels d'Ingenium, qui suivent cette section.

RÉSULTATS FINANCIERS

Un résumé de l'activité financière pour le deuxième trimestre de 2020-2021 comprend les éléments suivants :

Au cours du deuxième trimestre, de juin à septembre, les activités d'Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada ont continué d'être grandement affectées par la pandémie de la COVID-19, laquelle a imposé la fermeture des lieux publics et des milieux de travail à partir du mois de mars 2020. Par conséquent, de nombreuses activités ont été suspendues, annulées ou reconfigurées pendant les premier et deuxième trimestres en réaction aux directives de santé et sécurité publiques et des consignes de distanciation physique. Des solutions numériques ont été utilisées pour la réalisation de certaines activités muséales et pour permettre le télétravail pour les employés. Pendant la période de confinement, les musées ont reconfiguré leurs espaces, leurs opérations et leurs services à la clientèle afin de se préparer en vue de la réouverture.

Alors que les consignes de distanciation physique et d'autres mesures de santé publique étaient en vigueur, le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada a rouvert aux membres le 30 juillet, et au public le 1^{er} août; le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada a rouvert aux membres le 6 août, et au public le 8 août; et le Musée des sciences et de la technologie du Canada a rouvert aux membres le 12 août, et au public le 14 août. Les boutiques des musées ont rouvert aux mêmes dates. La capacité maximale dans les musées a été réduite à 25 %.

Dans la perspective d'une diminution des visites du public et pour permettre une désinfection accrue des aires et surfaces, les musées ont également diminué le nombre de jours d'ouverture par semaine ainsi que le nombre d'heures d'ouverture par jour. Une billetterie en ligne a en outre été mise sur pied sur le site IngeniumCanada.org.

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, les activités spéciales habituellement tenues dans les musées ont eu lieu en ligne, dont la Journée nationale de la crème glacée (le 19 juillet) au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, la fête du Canada (le 1^{er} juillet) au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, et la Soirée de quiz (le 24 septembre) au Musée des sciences et de la technologie du Canada.

La présence numérique d'Ingenium a été renforcée grâce à une offre de portée nationale bonifiée, dont : sept nouveaux programmes Connexions Nord qui proposent des contenus éducatifs aux jeunes Autochtones, la programmation estivale familiale « Envolées au-dessus de l'eau », une activité en ligne de l'atelier de fabrication Exploratek, et neuf ateliers virtuels offerts dans le cadre de l'Institut d'été pour les enseignants du primaire.

Rapport de gestion

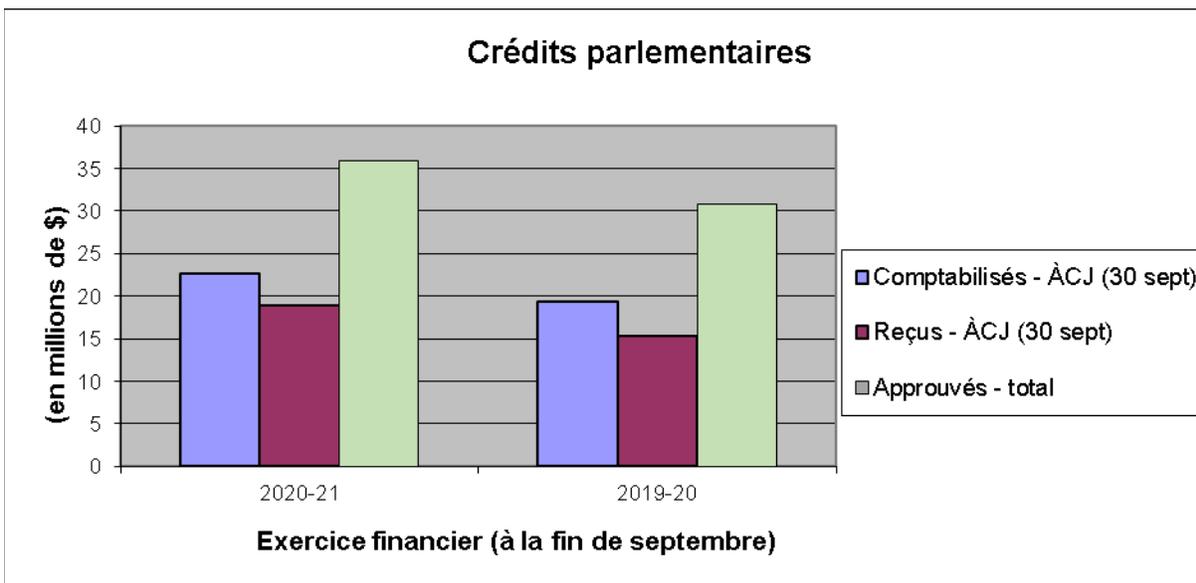
30 septembre 2020

Ingenium a également animé des rassemblements en ligne de portée internationale. Le premier de plusieurs Symposiums sur les connaissances stellaires autochtones a eu lieu à la mi-septembre, ayant mis l'accent sur les connaissances stellaires de diverses perspectives autochtones. Un webinaire sur la réouverture des musées des sciences et des technologies a été présenté en collaboration avec le CIMUSET (Comité international pour les musées et collections de sciences et techniques). Plusieurs webinaires sur des sujets liés à l'intersection des sciences, de la technologie et de la société, comme le genre par conception et l'histoire des pandémies, ont été présentés par des experts d'Ingenium et d'autres institutions.

Le travail s'est poursuivi en coulisse en ce qui concerne des projets d'expositions : finalisation des partenariats en matière de contenus (*Sous un seul ciel – voix autochtones en astronomie*), approbation du design final (*Les yeux vers le ciel*) et collaboration avec des partenaires comme l'Agence spatiale canadienne (*Objectif Terre*).

Crédits parlementaires

Le total des crédits parlementaires figurant dans les états financiers de la société selon la méthode de comptabilité d'exercice pendant les six premiers mois de 2020-2021 s'élève à 22,7 millions de dollars (était 19,3 millions en 2019-2020). Pour l'exercice 2020-2021, le montant total des crédits approuvés est de 35,9 millions de dollars (30,8 millions en 2019-2020). La société a reçu la somme de 5,3 millions de dollars en financement spécial sous la force d'un soutien offert aux musées nationaux canadiens par le truchement d'un crédit législatif dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

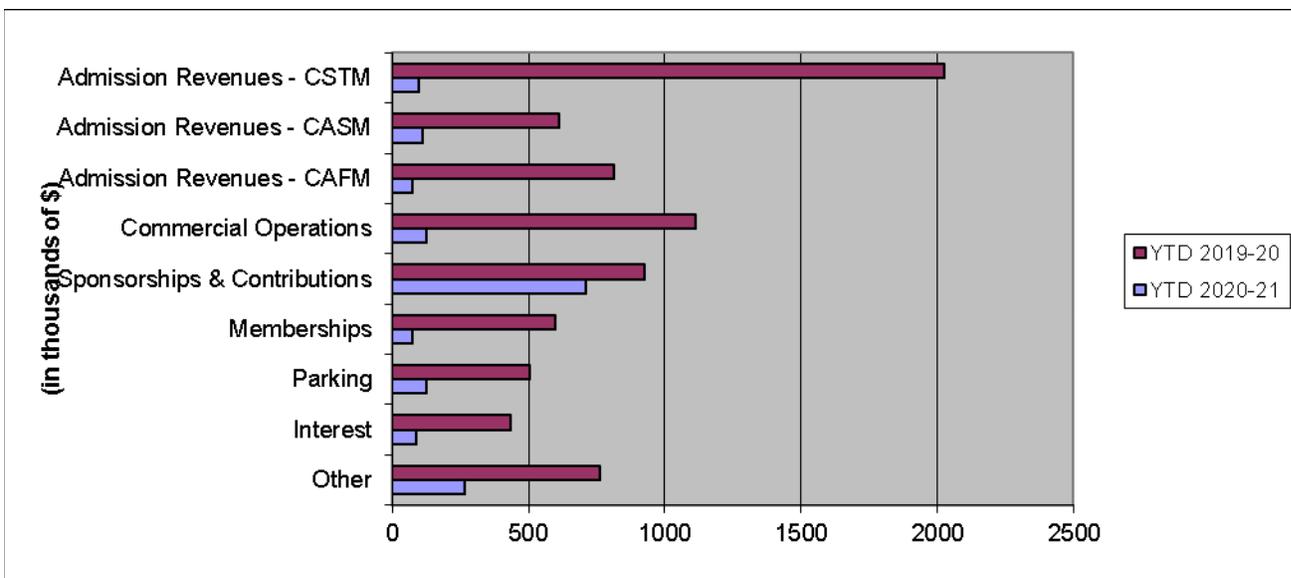


Rapport de gestion

30 septembre 2020

Revenus

À la fin de septembre 2020, les revenus pour les deux premiers trimestres ont été de 6,1 millions de dollars de moins que ceux des deux premiers trimestres de 2019-2020 (1,7 million en 2020-2021, par rapport à 7,8 millions en 2019-2020). Les longues fermetures des musées et les autres mesures de santé publique prises pour faire face à la pandémie de la COVID-19 depuis mars 2020 ont limité la capacité des musées d'accueillir les visiteurs étant donné la diminution du nombre de touristes dans la région de la capitale nationale et la réticence des gens à visiter des lieux publics. Par conséquent, les revenus ont gravement diminué pendant la crise de la COVID-19, l'offre des musées ayant été limitée et plusieurs activités sur place ayant été annulées, y compris les programmes éducatifs, les activités spéciales, la location de salles et les camps saisonniers. Les faibles revenus générés pendant les deux premiers trimestres proviennent principalement de contributions et des activités agroalimentaires.

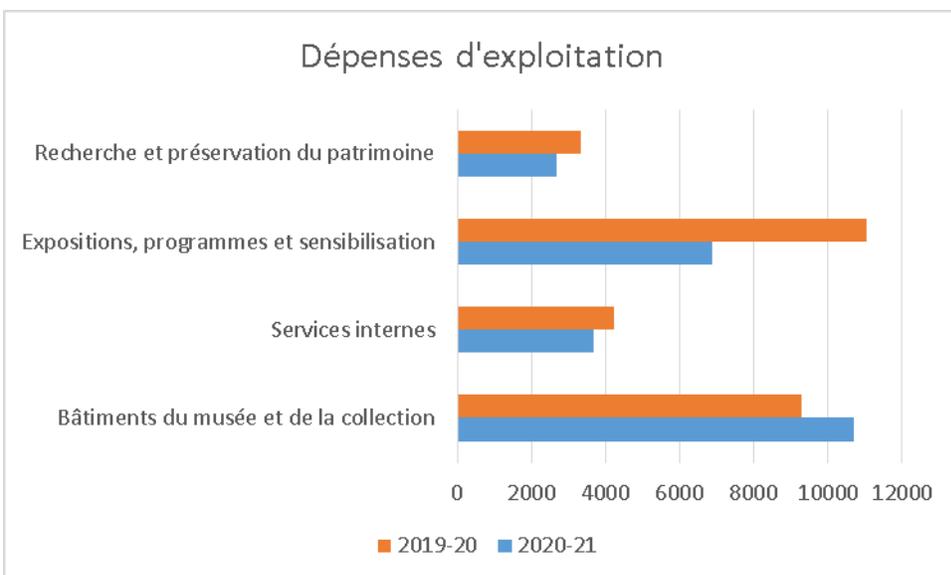


Rapport de gestion

30 septembre 2020

Dépenses d'exploitation

Les dépenses totales ont été de 24,0 millions de dollars au cours des deux premiers trimestres de 2020-2021 (28,0 millions en 2019-2020). Les dépenses relatives à la préservation du patrimoine et à la recherche, aux expositions, aux programmes et au rayonnement ainsi qu'aux services internes ont connu une forte baisse, tandis que celles associées aux musées et aux immeubles abritant la collection ont augmenté à 10,7 millions de dollars (9,3 millions en 2019-2020). Des dépenses relativement importantes ont été encourues cette année étant donné que la société en est à effectuer les travaux de finition au nouveau Centre Ingenium et qu'elle exploite ce dernier tout en continuant de payer les loyers des espaces loués tant que le déménagement se poursuivra.



Dépenses en capital

Pendant les deux premiers trimestres de 2020-2021, la société a fait des investissements en immobilisation d'un montant de 1,0 million de dollars (11,8 millions en 2019-2020). Ces investissements sont en lien avec des projets visant à prolonger la durée de vie des immobilisations au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, mais la majorité des sommes dépensées ont été pour les travaux de finition au nouveau Centre Ingenium, soit l'installation de rayonnages sur mesure de haut calibre pour l'entreposage de la collection nationale.

Rapport de gestion

30 septembre 2020

ANALYSE DES RISQUES

Dans son plan d'entreprise 2020-2021 à 2024-2025, la société a cerné six principaux risques. Toutefois, étant donné la pandémie de la COVID-19, la société a réexaminé ses risques, et presque tous ont vu leur degré d'incidence ou de probabilité augmenter. Plus particulièrement, le risque entourant la biosécurité et le risque entourant la concurrence et le marché dépassent désormais le seuil de tolérance de la société. Bien qu'il ne dépasse pas le seuil de tolérance, le risque entourant la cybersécurité devra être surveillé de près étant donné l'augmentation des menaces informatiques. Voici les risques que la société suit minutieusement et travaille assidûment à atténuer :

- **Biosécurité** : le risque qu'un incident lié à la biosécurité se produise sur la propriété d'Ingenium, dans le cadre de la prestation de ses services ou, à plus grande échelle, dans la région de la capitale nationale. La société atténue le risque de propagation de la COVID-19 en prenant diverses mesures, comme envoyer des employés en télétravail, augmenter les activités de nettoyage et se procurer de l'équipement de protection individuelle (EPI) pour le personnel essentiel, et communiquer avec les employés et le public en ce qui concerne la santé et la sécurité dans les établissements d'Ingenium.
- **Financement fourni par le gouvernement** : le risque que la société ne recevra pas suffisamment de financement du gouvernement étant donné les coûts à la hausse, le défaut d'indexer le financement, et les nouvelles dépenses non financées (pour achever le Centre Ingenium et couvrir les paiements en remplacement d'impôts liés au Musée des sciences et de la technologie du Canada et au Centre Ingenium). Pour atténuer ce risque, surtout en contexte d'une diminution marquée des recettes, la société a maintenu une communication continue avec le gouvernement en ce qui concerne ses besoins opérationnels et financiers. Elle a également demandé de l'aide financière au gouvernement fédéral, laquelle a été annoncée en juin 2020.
- **Concurrence et conditions du marché** : il existe un risque qu'Ingenium ne puisse pas réagir de façon adéquate aux changements dans les tendances du marché, qu'elle ne puisse pas rester compétitive et qu'elle ne puisse pas générer suffisamment de revenus. Étant donné la fermeture temporaire des musées en conformité aux mesures de santé publique en réaction à la pandémie, la société a connu une chute extraordinairement marquée de ses recettes. Pour remédier à la baisse de revenus, la société a diminué ses effectifs embauchés pour une durée déterminée et les heures de travail du personnel des musées, et a considérablement diminué ses dépenses dans tous les secteurs de l'organisme. Elle a également demandé de l'aide financière au gouvernement fédéral, laquelle a été annoncée en juin 2020.
- **Commandites, contributions et philanthropie** : le risque que la société ne pourra pas obtenir la quantité voulue de commandites et de contributions (y compris des dons philanthropiques) de tiers étant donné sa capacité limitée de réaliser des activités de collecte de fonds, et la fausse perception qu'il s'agit d'une institution fédérale entièrement financée par le gouvernement. Pour atténuer ce risque, la société a travaillé à renouveler ses ententes de financement, et elle examine le paysage de la philanthropie afin de réajuster sa stratégie de collecte de fonds.

- Capacité des effectifs : le risque que la société n'aura pas suffisamment d'effectifs possédant les compétences et les connaissances requises pour assurer la réalisation des aspirations, des nouvelles stratégies et des objectifs du plan stratégique 2020-2025 étant donné que l'expérience à l'interne, la diversité des effectifs et les fonds affectés aux salaires ou à la formation nécessaire au renforcement de la capacité sont limités. Pour atténuer ce risque, la société offre à ses employés diverses formations et occasions de perfectionnement – et les encourage à s'en prévaloir –, elle soutient le personnel en lui offrant des ressources en santé mentale, et elle diversifie ses activités de recrutement afin de tendre la main à des groupes traditionnellement sous-représentés.
- Déplacement de la collection : le risque que les objets de la collection pourraient être endommagés pendant leur transport vers d'autres sites (dans le cas d'emprunts et d'expositions itinérantes) ou vers le Centre Ingenium étant donné la fragilité, l'âge, l'état et la composition de certains artefacts, et qu'il y ait des retards dans le catalogage et un manque de ressources pour y remédier. Pour atténuer ce risque, la société a élaboré un plan de documentation de la collection et cherche des fonds pour le mettre en œuvre. Elle suit en outre de près les risques associés au déplacement de la collection et cherche à les atténuer sur plusieurs fronts, ayant notamment fait l'acquisition d'équipement additionnel et d'EPI, embauché des entreprises pour effectuer des déplacements complexes d'artefacts et d'objets dangereux, et installé des artefacts sur des palettes pour les déplacer et les entreposer de façon plus sécuritaire.
- Infrastructure numérique créative : le risque que la société ne pourra pas acquérir ou maintenir l'infrastructure numérique créative (dont le laboratoire d'innovation numérique, la canopée numérique au Musée des sciences et de la technologie du Canada, la signalisation numérique et les expériences et éléments interactifs numériques) dont elle a besoin, étant donné que le financement limité dans les immobilisations ne permet pas de suivre le rythme rapide de l'évolution technologique ni de combler les attentes grandissantes des auditoires qui veulent des expériences toujours plus captivantes. La société continue de chercher du financement auprès de diverses sources gouvernementales et privées afin d'investir dans son infrastructure numérique et son laboratoire d'innovation.
- Cybersécurité : le risque que survienne une atteinte à la cybersécurité, c'est-à-dire que des systèmes soient désactivés, que l'intégrité de données soit compromise ou que des tiers aient accès à des renseignements sensibles. La société a mis à niveau son pare-feu et ses logiciels clés, augmenté la communication avec le personnel à propos des menaces, et réalise présentement une vérification interne de sa cybersécurité afin de consolider ses pratiques, mesures de protection et procédés entourant la cybersécurité.

États financiers

Rapport Financier Trimestriel (non vérifié)

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs de la Société.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Christina Tessier
Le présidente-directrice générale

Fernand Proulx
Le chef de l'exploitation

Le 26 novembre 2020

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)

Au 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2020		31 mars 2020	
ACTIF				
à court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 125	\$	19 688	\$
Créances				
Ministères	333		963	
Clients	564		522	
Stocks	625		631	
Frais payés d'avance	1 126		630	
	22 773		22 434	
Collection (note 3)	1		1	
Immobilisations	259 888		264 606	
	282 662	\$	287 041	\$
PASSIF				
à court terme				
Créditeurs et charges à payer				
Ministères	6 936	\$	7 644	\$
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	343		343	
Apports reportés et produit reporté	11 221		10 579	
	18 500		18 566	
Avantages sociaux futurs	268		268	
Avance à long terme (note 4)	4 208		4 208	
Apports reportés liés aux immobilisations	246 592		251 257	
	269 568		274 299	
ACTIF NET				
Non affecté	2 992		2 640	
Investissement en immobilisations	10 102		10 102	
	13 094		12 742	
	282 662	\$	287 041	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2		T2		AAJ		AAJ	
	2020		2019		2020		2019	
PRODUITS								
Exploitation (Tableau 1)	690	\$	3 675	\$	873	\$	6 429	\$
Contributions (Tableau 1)	337		440		712		925	
Intérêts	83		195		87		433	
Total des produits	1 110	\$	4 310	\$	1 672	\$	7 787	\$
CHARGES (Tableau 2)								
Recherche et préservation du patrimoine	1 395		1 712		2 687		3 345	
Expositions, programmes et sensibilisation	3 346		5 551		6 887		11 072	
Services internes	1 947		2 156		3 699		4 227	
Bâtiments du musée et de la collection	5 467		4 329		10 727		9 311	
Total des charges	12 155		13 748		24 000		27 955	
Déficit avant les crédits parlementaires	(11 045)		(9 439)		(22 328)		(20 169)	
Crédits parlementaires (note 5)	13 179		8 471		22 680		19 303	
Bénéfice net (perte) de la période	2 134	\$	(967)	\$	352	\$	(865)	\$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 septembre 2020	31 mars 2020
Investissement en immobilisations au début de la période	10 102 \$	10 102 \$
Investissement en immobilisations au cours de la période	-	-
Investissement en immobilisations à la fin de la période	10 102	10 102
Bénéfice non affecté au début de la période	2 640	3 341
Bénéfice (perte) net de la période	352	(701)
Bénéfice non affecté à la fin de la période	2 992	2 640
ACTIF NET À LA FIN DE LA PÉRIODE	13 094 \$	12 742 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (non vérifié)

Pour le deuxième terminé le 30 septembre

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2 2020	T2 2019	ACJ 2020	ACJ 2019
Activités de fonctionnement :				
Encaissements (clients et donateurs)	672 \$	3 133 \$	1 767 \$	7 924 \$
Crédits parlementaires reçus pour les dépenses d'exploitation	10 144	9 333	16 888	17 086
Décaissements (fournisseurs)	(2 388)	(7 972)	(7 188)	(12 063)
Décaissements (salaires et avantage sociaux)	(5 714)	(6 267)	(11 199)	(12 431)
Sommes reçues de la fondation	202	-	202	-
Intérêts reçus	40	195	64	524
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 956	(1 578)	534	1 040
Activités d'investissement en immobilisations :				
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations	(1 457)	(4 417)	(2 093)	(11 870)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 457)	(4 417)	(2 093)	(11 870)
Activités de financement :				
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations	1 084	1 763	1 996	1 781
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 084	1 763	1 966	1 781
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 583	(4 232)	437	9 049
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	17 542	44 379	19 688	49 196
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	20 125 \$	40 147 \$	20 125 \$	40 147 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2020

Les états financiers trimestriels d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada doivent être lus de concert avec les états financiers annuels vérifiés les plus récents ainsi qu'avec le compte rendu faisant partie du rapport financier trimestriel.

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'INGENIUM - musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la Société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la Société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de sécurité. Elle comprend également une partie considérable des charges d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la Société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'administration financière*

En juillet 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. Dans le but de rencontrer les exigences et de se

conformer à la directive du Conseil du Trésor, la Société a révisé ses politiques, directives et pratiques concernant les voyages et les frais d'accueil. Celles-ci sont entrées en vigueur le 1er avril 2016. Pendant l'exercice financier en cours, la Société a mis en place les exigences en matière de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2020

Présentation de rapports et de divulgation proactive conformément aux instruments du Conseil du Trésor. Le rapport sur la mise en œuvre de l'instruction donnée a été inclus dans le Plan d'entreprise de 2020-2021 à 2022-2023.

2. Conventions comptables

Les conventions comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés en accordance avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 du PSAS. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, à des effets garantis par les gouvernements et à des effets commerciaux cotés A++ par la Société canadienne d'évaluation du crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés se présentent des crédits non utilisés et des contributions reportées des individus et des entreprises pour une fin déterminée.

(c) Créances

La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats, dans les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, alors que la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2020

Au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments appartenant au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de dépense dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 12 ans
Logiciels	5 ans
Expositions permanentes	5 à 20 ans
Matériel	5 à 12 ans

Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les dépenses de l'année où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai, 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2020

Été comptabilisés à titre de courus et sont recalculé chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La Société comptabilise le coût des congés de maladies futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction de l'inflation, les taux d'actualisation, les données démographiques des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables, y compris les expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an, sont initialement comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière. Quand un achat est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur le bilan et comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats pendant la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Fonctionnement

Les revenus découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, les commandites, l'exploitation agricole et d'autres revenus. Ils sont constatés dans l'année au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions provenant des commandites reçues pour l'acquisition et la conception des expositions dont la durée de vie utile est supérieure à un an sont d'abord comptabilisées à l'état de la situation financière à titre d'apports reportés (note 2). Lorsqu'un achat est effectué, la partie des commandites utilisée pour ce faire est inscrite à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisée à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus à l'état des résultats durant l'exercice au

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2020

Cours duquel les dépenses connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non restrictives sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et si la rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de la Société et que celle-ci aurait eu à les acheter autrement, sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les services fournis par les bénévoles et les autres entités liées, ainsi que les objets donnés à la collection (note 3) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 30 juin.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont reportés dans l'état des résultats. Les gains sont reportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitation et les pertes sont reportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les créances. Les passifs financiers comprennent l'avance à long terme, ainsi que les créditeurs et les charges à payer.

(k) Opérations entre apparentés

i) Opérations entre entités

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations interentités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.
- Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2020

Sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

l) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques [...] ». Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;
- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2020

4. Avance à long-terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2020	2019
Financement pour la construction d'Installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$
	4 208 \$	4 208 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. Au 30 Septembre 2020, un mécanisme de remboursement doit encore être établi pour la construction d'installations génératrices de profit. La Société n'a pas d'intérêt à payer sur cette avance de fonds.

5. Crédits parlementaires

<i>(en milliers de dollars)</i>	2020	2019
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	13 532 \$	15 411 \$
Budget supplémentaire:		
Paiements visant à soutenir les musées nationaux durant la pandémie	5 339	-
	18 871 \$	15 411 \$
Crédits reportés utilisés dans l'année en cours	672	13 940
Crédits parlementaires reçus au cours des exercices précédents		
utilisés pour l'achat d'immobilisations de l'année en cours	(1 625)	(1 762)
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(625)	(11 826)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	5 387	3 540
Crédits parlementaires	22 680 \$	19 303 \$

6. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux

mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS

30 septembre 2020

Au cours de l'année, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais, et ne sont pas présentés dans l'état des opérations de la Société.

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 7) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 8) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

7. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* depuis le 1^{er} avril 2008. C'est une entité juridique distincte du Musée national des sciences et de la technologie, et tous les fonds qui seront recueillis par la Fondation seront destinés aux projets déterminés par la Fondation.

8. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnue par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies à l'Aéroclub en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, l'opération n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société fait l'objet de diverses réclamations ou actions judiciaires. Dans la mesure où il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge est consignée dans les états financiers de la Société. Au 30 juin 2020, aucune provision n'a été comptabilisée suite à l'évaluation par la Société et le cabinet juridique externe des passifs éventuels (2019 - aucune provision). L'effet éventuel du règlement de ces litiges sera comptabilisé lorsqu'il pourra être déterminé. Au 30 septembre 2020, la Société n'a pas d'actif éventuel à présenter.

**TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION
ET DES CONTRIBUTIONS (non vérifié)**

pour le trimestre terminé le 30 septembre

Produits d'exploitations

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2		T2		ACJ		ACJ	
	2020		2019		2020		2019	
Droits d'entrée et programmes								
Sciences et technologie	97	\$	1 295	\$	97	\$	2 024	\$
Aviation et espace	110		350		110		612	
Agriculture et alimentation	74		513		74		815	
Ventes dans les boutiques	108		472		115		809	
Location des installations et concessions	0		100		12		303	
Stationnement	97		251		123		505	
Adhésion	74		291		74		599	
Activités de la Ferme	77		92		169		197	
Expositions itinérantes	19		43		31		60	
Autres Produits	34		268		68		505	
TOTAL	690	\$	3 675	\$	873	\$	6 429	\$

Contributions

<i>(en milliers de dollars)</i>	T2		T2		ACJ		ACJ	
	2020		2019		2020		2019	
Subventions et commandites	337	\$	388	\$	687	\$	869	\$
Autre contributions de la Société et des individus	-		-		25		4	
Contributions de la Fondation	-		52		-		52	
TOTAL	337	\$	440	\$	712	\$	925	\$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES (non vérifié)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre

(en milliers de dollars)	T2		T2		ACJ		ACJ	
	2020		2019		2020		2019	
Coûts du personnel	5 082	\$	6 321	\$	10 635	\$	12 355	\$
Amortissement des immobilisations	2 869		1 974		5 737		3 947	
Matériaux et fournitures	436		390		677		1 584	
Services professionnels et spéciaux	424		803		689		1 760	
Impôt foncier	932		485		1 898		1 067	
Services Publics	490		358		1 151		899	
Conception et affichage	108		456		132		994	
Loyer des immeubles	329		513		659		1 029	
Frais de gestion immobilière	545		535		921		1 027	
Services de protection	260		338		494		640	
Réparation et entretien des bâtiments	293		617		407		902	
Publicité	11		289		40		497	
Boutique et commercialisation des produits	52		229		53		390	
Déplacements	-		62		-		149	
Publication Charge divers	16		25		23		86	
Réparation et entretien du matériel	137		91		169		147	
Communication	43		68		101		122	
Fourniture et matériel de bureau	54		35		56		86	
Charges diverses	49		68		105		115	
Fret, messagerie et camionnage	8		50		14		96	
Location de matériel	16		36		36		54	
Livres	1		5		3		9	
Total	12 155	\$	13 748	\$	24 000	\$	27 955	\$